




Office français de la biodiversité
Direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur -Corse
SD de Corse-du-Sud
Base Navale d'Aspretto
BP39012
20700 AJACCIO cedex9
dir.paca-corse@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr

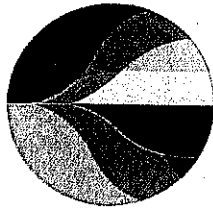
DREAL / SBEP / Division Biodiversité
Terrestre
Immeuble Paglia Orba,
Lieu dit Croix d'Alexandre, Route d'Alata
20090 AJACCIO

DIR Provence Alpes Côte d'Azur Corse
Objet : Avis OFB
Réf. : SD2A/XP/2021-16

Ajaccio, le 25 mars 2021

X	Pour attribution	Pour avis	Comme suite à votre demande
	Pour information	Pour projet de réponse	En retour
	En réponse à votre courrier	Pour instruction	Pour classement

Quantité	Désignation	Commentaire
1	<p>Vous trouverez en pièces-jointes, le dossier comprenant les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Le rapport 2020 du SD2A de l'OFB portant sur l'action B de la convention DREAL Audouin / effarouchement-tir des goélands leucophées sur la ZPS d'Aspretto.- Les fiches de tir (8)- L'arrêté Préfectoral de dérogation autorisant la destruction et l'effarouchement de goélands leucophées sur le site d'Aspretto.	<p><i>Vous en souhaitant bonne réception.</i></p> <p><i>Le chef de service</i>  Xavier PERONI</p>



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

**CAMPAGNE DE TIRS DE REGULATION - GOELANDS
LEUCOPHEES – Base d'Aspretto - AJACCIO - Année 2020**

**Gestion intégrée des populations de Goélands leucophées
dans le cadre de la conservation du Goéland d'Audouin de la
colonie d'Aspretto.**

1) - Cadre légal : Un arrêté dérogatoire permettant de procéder aux opérations
AP tirs n°2A-2018-02-12-001 du 12/02/2018 (échéance 10 mars 2021)
DOCOB site FR9412001 (action 6 – limitation par éradication des goélands)

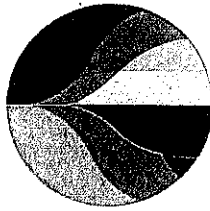
Rappel du Bilan 2009 :

Du 26 mars au 24 novembre 2009, 15 tirs de régulation réalisés.
120 goélands abattus, dont 72 juvéniles soit 60% des oiseaux.
106 goélands abattus lors des tirs des mois de mars et septembre soit 88,33% des oiseaux.
61 oiseaux abattus à l'aube, 52 au crépuscule et 7 à la nuit.
329 cartouches tirées, soit environ trois cartouches par oiseau abattu.
35 oiseaux n'ont pu être récupérés et déposés au laboratoire départemental.
Efficacité des tirs maximum pour les mois de mars et septembre.
La majorité d'oiseaux juvéniles abattus l'a été lors des tirs de mars et septembre.

En 2009, les tirs létaux semblent réellement efficaces pour décantonner les Goélands leucophées et freiner leur installation, puisque seulement 8 nids ont été détruits en 2009 pour cette espèce, alors que ce chiffre s'élevait à 34 en 2008. L'année 2010 doit apporter des enseignements supplémentaires sur ce type d'opération.

Rappel du bilan 2010 :

Du 14 mars au 13 octobre 2010, 14 tirs de régulation ont été réalisés.
34 goélands ont été abattus, dont 19 juvéniles soit 55,88 % des oiseaux.
Tous les goélands ont été abattus lors des tirs des mois de mars et septembre et tous au crépuscule.
94 cartouches ont été tirées, soit environ trois cartouches par oiseau abattu.
30 oiseaux n'ont pu être récupérés et déposés au laboratoire départemental.
Efficacité des tirs a été maximale pour les mois de mars et septembre. La majorité d'oiseaux juvéniles abattus l'a été lors des tirs de mars et septembre.



OFB

OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Les tirs préventifs sont réellement efficaces pour décantonner les Goélands leucophées puisque seulement trois nids ont été détruits en 2010 alors que ce chiffre s'élevait à 9 en 2009, 34 en 2008, 27 en 2007 et 31 en 2006. Pour la première fois depuis une dizaine d'années, aucun adulte n'a été empoisonné sur le nid et les interférences ont été très peu nombreuses entre les deux espèces. (Leucophées-Audouins)

2011 devrait pouvoir nous apporter une certitude sur l'efficacité durable de ce mode de gestion. La seule dégradation des sites de reproduction suite aux fortes tempêtes de l'hiver ne peut expliquer en soit la diminution des effectifs d'Audouins en 2010. En 2011, en concertation avec la DREAL nous avons décidé qu'aucun tir ne serait effectué au mois de Mars, afin de ne pas gêner l'arrivée précoce de certains Audouins. Si les Goélands leucophées venaient à s'installer à nouveau en Mars, les tirs reprendraient immédiatement.

A signaler, à la demande de la DREAL, le 3 juin 2010, la destruction par tir au fusil subsonique d'un Goéland leucophée blessé en comportement de prédation sur la colonie installée.

Rappel du bilan 2011 :

Du 05 janvier au 15 décembre 2011, 21 tirs de régulation ont été réalisés.

36 goélands ont été abattus, dont 16 juvéniles soit 44,44 % des oiseaux.

Tous les goélands ont été abattus au crépuscule. 27 pour le seul mois d'octobre soit 75% du total des oiseaux tués.

133 cartouches ont été tirées, soit presque quatre cartouches par oiseau abattu.

11 oiseaux n'ont pu être récupérés et déposés au laboratoire départemental

La majorité d'oiseaux juvéniles abattus l'a été lors des tirs des mois d'octobre et décembre.

Comme en 2010, aucun adulte n'a été empoisonné sur le nid et les interférences ont été très peu nombreuses entre les deux espèces. (Leucophées-Audouins)

2011 semble nous apporter une nouvelle certitude sur l'efficacité durable de ce mode de gestion en réponse à la conservation de l'espèce Audouin et à la sécurité du trafic aérien.

Le nombre de goélands abattus reste sensiblement le même depuis 2010 – 36 pour 34

Un problème de ressources alimentaires explique en partie la mauvaise reproduction de cette année, malgré des effectifs relativement stables (45 nids)

Aucun dérangement particulier à noter sur le site.

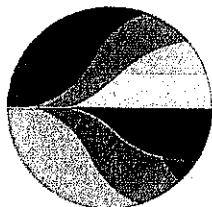
Rappel du bilan 2012 :

Du 22/08/2012 au 04/10/2012 inclus, 8 tirs effectués.

Du 18/01/2013 au 12/03/2013 inclus, 7 tirs effectués.

Aucun goéland abattu.

18 cartouches tirées.



OFB

OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2012 conforte la certitude que nous avons sur l'efficacité durable de ce mode de gestion en réponse à la conservation de l'espèce Audouin et à la sécurité du trafic aérien.

A noter la découverte de débris de bouteilles en verre sur le site ayant occasionné un dérangement certain (cadavres de jeunes Audouins au nid) mais néanmoins difficilement chiffrable. Présence de peu de Goélands leucophées (meilleure gestion des déchets par la ville, moins de fréquentation sur la base par peur des tirs)

Le report des tirs de fin d'année (3 en octobre sur les 4 prévus et 2 en novembre), et ceux non effectués de février à mars (convention et planning DREAL non finalisés – 6 tirs) se sont effectués sur les trois premiers mois de l'année 2013. (7 tirs réalisés et 4 transformés en suivi colonie d'Audouin à la demande de la DREAL - Avril 2013)

Rappel du bilan 2013 :

Du 16/08/2013 au 24/10/2013 inclus, 9 tirs effectués.

Du 25/02/2014 au 20/03/2014 inclus, 4 tirs effectués.

2 goélands adultes abattus, un le 03/09/2013, un le 20/03/2014.

21 cartouches tirées.

Les tirs ont été arrêtés le 24 octobre au matin. Pas de présence significative de Goélands leucophées sur le site. (Risque de collision réduit à quasi néant sur l'aéroport, diminution énorme des nuisances par salissures en comparaison de la situation il y a quatre ans) Arrêt validé par Bernard RECORBET – DREAL (Cf mail du 6 novembre 2013) Report des 4 tirs restants sur Février et mars 2014

Ce mode de gestion continue à démontrer son efficacité pour garantir la conservation de l'espèce Audouin et la sécurité du trafic aérien, dans la continuité de ce que nous avons connu en 2012.

Présence comme en 2012 de peu de Goélands leucophées (meilleure gestion des déchets par la ville, moins de fréquentation sur la base par peur des tirs).

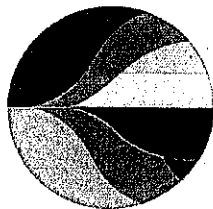
Le report des tirs de fin d'année (4 prévus sur Novembre et Décembre) s'est effectué sur les mois de Février et Mars de l'année 2014 pour bien veiller à assurer le décantonnement des Goélands leucophées et assurer la meilleure installation possible des Goélands d'Audouin.

Rappel du bilan 2014 :

Du 22/01/2015 au 12/03/2015 inclus, 6 tirs effectués.

3 goélands adultes abattus, deux adultes et un juvénile le 12/03/2015.

29 cartouches tirées.



OFB

OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Outre l'amélioration de la sécurité aérienne et des problèmes d'hygiène sur la base, la colonie de Goélands d'Audouin a pu se maintenir et même prospérer grâce à ces actions (56 couples en 2014 et 44 poussins à l'envol). Présence de peu de Goélands leucophées (meilleure gestion des déchets par la ville, moins de fréquentation sur la base par peur des tirs). Le report des tirs 2014 prévus pour la fin d'année (6 prévus) s'est effectué sur les mois de janvier à Mars de l'année 2015 pour bien veiller à assurer le décantonnement des Goélands leucophées et assurer la meilleure installation possible des Goélands d'Audouin.

Rappel du bilan 2015 :

Du 23/09/2015 au 29/12/2015 inclus, 15 tirs effectués.

6 goélands abattus, cinq adultes et un juvénile le 30/09/2015.

8 cartouches tirées.

Les mesures de gestion et de protection de la colonie de Goélands d'Audouin permettent d'assurer le maintien de cette colonie.

Les tirs préventifs sur le Goéland leucophée mis en place sur le depuis 2009 continuent à porter leurs fruits : Le nombre d'installations et de constats d'interférence avec l'Audouin sont désormais quasiment nul et aucune ponte de Goéland leucophée n'a été relevée.

Les problèmes d'hygiène sur la base sont réglés, la colonie de Goéland d'Audouin se maintient et même prospère grâce à ces actions (44 couples installés en 2015 et 46 juvéniles à l'envol).

Rappel du bilan 2016 :

Du 07/03/2016 au 23/02/2017 inclus, 12 tirs effectués.

Aucun goéland abattu.

6 cartouches tirées.

Les mesures de gestion et de protection de la colonie de Goélands d'Audouin permettent d'assurer le maintien de cette colonie.

Les tirs préventifs sur le Goéland leucophée mis en place sur le depuis 2009 continuent à porter leurs fruits : les interférences avec l'Audouin sont désormais quasiment nul.

Rappel du bilan 2017 :

Du 23/11/2017 au 21/12/2017 inclus, 7 tirs effectués.

Aucun goéland abattu.

1 cartouche tirée.



Les mesures de gestion sont efficaces et la protection de la colonie de Goélands d'Audouin semble assurée. Sur les tirs préventifs : les interférences avec l'Audouin sont désormais quasiment nul.

Rappel du bilan 2018 :

Du 27/12/2018 au 10/03/2019 inclus, 8 tirs effectués.
4 goélands abattus, , quatre adultes, un le 28/12/2018, un le 04/03/2019 et deux le 05/03/2019.
28 cartouches tirées.

Les mesures de gestion sont efficaces et la protection de la colonie de Goélands d'Audouin semble assurée. Sur les tirs préventifs : les interférences avec l'Audouin sont désormais quasiment nul pour le goéland leucophée. Par contre, la corneille mantelée interfère avec l'Audouin.

Rappel du bilan 2019 :

Du 15/01/2020 au 09/03/2020 inclus, 8 tirs effectués.
1 goéland adulte abattu, le 21/02/2020.
15 cartouches tirées.

Les mesures de gestion semblent toujours efficaces et la protection de la colonie de Goélands d'Audouin reste assurée. Sur les tirs préventifs, les interférences avec l'Audouin restent nulles pour le goéland leucophée. Il demeure cependant une interférence avec la corneille mantelée.

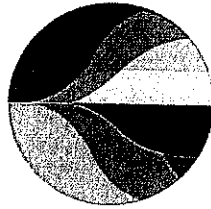
2) – Organisation de la mission.

a) Méthodologie – Protocole

Reconduction du modus operandi 2009 – 2019.
Tir des adultes sur la jetée de Janvier 2021 à Mars 2021.

Calendrier de tirs fixé en concertation avec Fabrice TORRE – DREAL. Les tirs sont reculés de manière à se rapprocher de l'installation des Audouins – 8 séances de tirs ont été établies du mois de 13 janvier 2021 jusqu'au 5 mars 2021.

Sécurisation du périmètre de tir par le commandant de la base navale d'Aspretto. Celui-ci est avisé par avance des dates de tir programmées.



OFB

OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Concernant l'acheminement et le stockage des cadavres d'oiseaux abattus, les oiseaux sont transportés au laboratoire départemental du Conseil Général à Ajaccio.

Procédure actée : Pour les tirs du matin, les oiseaux sont déposés dans la journée ; les oiseaux tués en soirée, le sont le lendemain.

L'aviation civile et plus précisément la tour de contrôle de l'aéroport d'Ajaccio sont informés de ces tirs avant et après leur exécution.

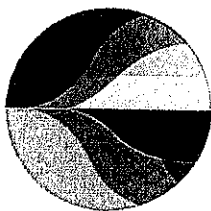
b) – Développement de la mission. Journées mission – moyens humains

Mai – juillet 2020 : installation des Goélands d'Audouin. Programme de baguage annulé et suivi de la colonie en période de reproduction. En effet, en raison de la crise/pandémie Covid et des mesures de confinement du 17 mars au 11 mai 2020, le suivi de la colonie n'a pas pu être assuré jusqu'au 3 mai 2020. Le baguage n'a pas eu lieu pour limiter les contacts et brassages géographiques des participants potentiels.

Janvier 2021 – 3 tirs de régulation réalisés les 13, 19 et 26 janvier - 2 personnels engagés.

Détails des opérations :

Dates des tirs	Tireurs	horaires	Nombre de cartouches tirées	Détails des tirs - Bilan	Destination des oiseaux morts
13/01/2021	Delobel – Nicolai	8h00-10h00	0	0	0
19/01/2021	Delobel – Deroche	8h00-10h00	4	0	0
26/01/2021	Giorgi – Deroche	8h00-10h00	2	0	0



OFB

OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

février 2021 – 3 tirs de régulation réalisés les 16, 19 et 26 février - 2 personnels engagés.

Détails des opérations :

Dates des tirs	Tireurs	horaires	Nombre de cartouches tirées	Détails des tirs - Bilan	Destination des oiseaux morts
16/02/2021	Delobel – Nicolai	8h00-10h00	4	0	0
19/02/2021	Deroche - Nicolai	8h00-10h00	0	0	0
26/02/2021	Puel – Giorgi	8h30-10h30	0	0	0

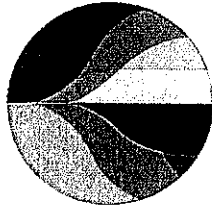
mars 2021 – 2 tirs de régulation réalisés les 3 et 5 mars - 2 personnels engagés.

Détails des opérations :

Dates des tirs	Tireurs	horaires	Nombre de cartouches tirées	Détails des tirs - Bilan	Destination des oiseaux morts
03/05/2021	Deroche – Susini	8h15-9h15	12	0	0
05/03/2021	Deroche – Susini	8h00-10h00	7	2 adultes tués	0 (non récupérés)

c) – Moyens matériels utilisés.



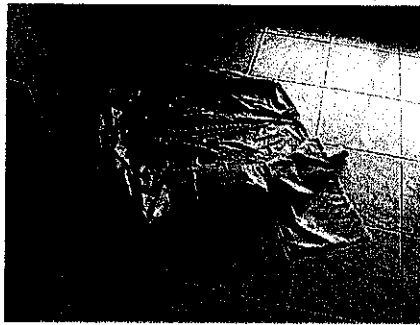


OFB

OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

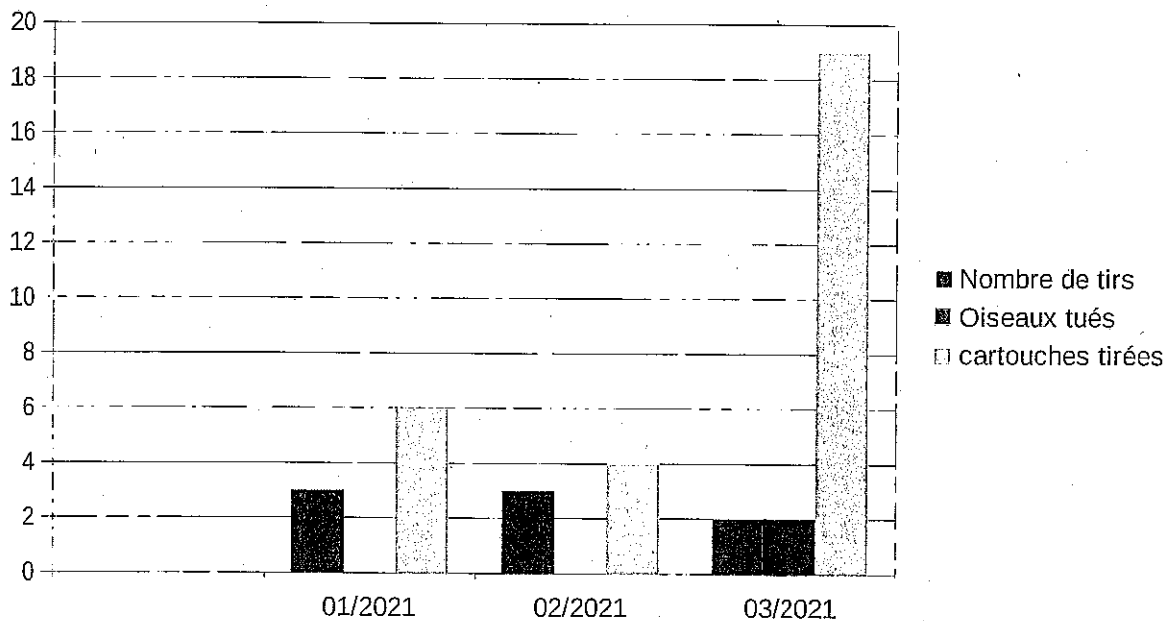
Pour réaliser l'ensemble du programme, 6 personnels ont été mobilisés.
29 cartouches utilisées.

Les armes utilisées : Des fusils subsoniques de calibre 12 appartenant au service.
(Achat conventionné CAPA – Tirs goélands décharge St Antoine 2010)



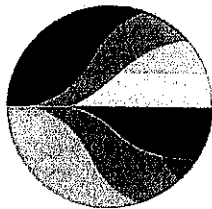
d) - Bilan des tirs de régulation.

Du 13/01/2021 au 05/03/2021 inclus, 8 tirs effectués.
2 goélands leucophées adultes abattus. 29 cartouches tirées.



e) – Analyse des résultats et commentaires.

Deux oiseaux abattus – 29 cartouches tirées pour 8 tirs effectués.



OFB

OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

f) – Bilan comptable de l'opération :

Cette opération n'a toujours pas nécessité cette année l'achat de nouveaux matériels: Les sacs pouvant permettre la récupération des cadavres d'oiseaux ainsi que les gants nécessaires à leur manipulation, ont été récupérés sur les stocks de matériels dont dispose le service de l'OFB dans le cadre du protocole de gestion des problèmes de grippe aviaire.

Les cartouches faisaient partie du stock restant des tirs conventionnés pour la décharge de St Antoine avec la CAPA en 2010.

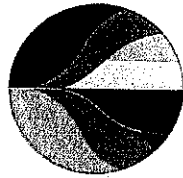
Concernant l'emploi des personnels :

Date	Heures établies	Nombre de personnels	de Statut technicien	de Statut d'agent technique
Le 13/01/2021	8h00-10h00	2	2	0
Le 19/01/2021	8h00-10h00	2	2	0
Le 26/01/2021	8h00-10h00	2	2	0
Le 16/02/2021	8h00-10h00	2	2	0
Le 19/02/2021	8h00-10h00	2	2	0
Le 26/02/2021	8h30-10h30	2	1	1
Le 03/03/2021	8h15-9h15	2	1	1
Le 05/03/2021	8h00-10h00	2	1	1
Le 09/03/2021	8h30-12h00	1	1	0

Rédaction du compte-rendu d'activités : technicien (4h00 le 09/03/2021).
Soit un total activité de 34 heures. 29 heures pour les techniciens, 5 heures pour les agents techniques.

CONCLUSION

Les actions d'effarouchement et tirs létaux restent toujours aussi efficaces pour assurer la protection de la colonie de Goélands d'Audouin. Les interactions avec la corneille mantelée persistent.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Fiche de tir

Autorisation de destruction d'une espèce animale protégée
Goéland leucophaea (Larus michaellis)

Arrêté n° 2A 2018 02 12 001

Date du tir : 13 / 01 / 2021

Heures de tir : 8h - 10h

Nom des tireurs : DELOBEL / NICOLAI

Périodes	Adultes	Juveniles
Aube	0	0
Crépuscule	0	0
Nuit	0	0
Sous-Totaux	0	0
Total	0	

Nombre de cartouche tirées : 0

Remarques

NB : Avertir la tour de contrôle du début et fin des opérations
(04.95.23.59.60 ou 04.95.23.59.89), de prévenir aussi la sécurité des pistes de
l'aéroport d'Ajaccio (0786209364).



Fiche de tir

Autorisation de destruction d'une espèce animale protégée
Goéland leucophée (*Larus michaellis*)

Arrêté n° 2A 2018 02 12 001

Date du tir : 19 / 01 / 2021

Heures de tir : 8h - 10h

Nom des tireurs : DELOBEL / DE ROCHE

Périodes	Adultes	Juveniles
Aube	0	0
Crépuscule	0	0
Nuit	0	0
Sous-Totaux	0	0
Total	0	

Nombre de cartouche tirées : 4

Remarques

NB : Avertir la tour de contrôle du début et fin des opérations
(04.95.23.59.60 ou 04.95.23.59.89), de prévenir aussi la sécurité des pistes de
l'aéroport d'Ajaccio (0786209364).



Fiche de tir

Autorisation de destruction d'une espèce animale protégée
Goéland leucophée (*Larus michaellis*)

Arrêté n° 2A 2018 02 12 001

Date du tir : 26 / 01 / 2021

Heures de tir : 8h00-10h00

Nom des tireurs : 2 Tireurs : GIORGI + DÉROCHE

Périodes	Adultes	Juveniles
Aube	/	/
Crépuscule	/	/
Nuit	/	/
Sous-Totaux	/	/
Total	0	

Nombre de cartouche tirées : 2

Remarques : 3 semes observés.

NB : Avertir la tour de contrôle du début et fin des opérations
(04.95.23.59.60 ou 04.95.23.59.89), de prévenir aussi la sécurité des pistes de
l'aéroport d'Ajaccio (0786209364).



Fiche de tir

Autorisation de destruction d'une espèce animale protégée
Goéland leucopnée (Larus michaellis)

Arrêté n° 2A 2018 02 12 001

Date du tir : 16 / 02 / 2021

Heures de tir : 8h00 à 10h00

Nom des tireurs : LEONARDI - Nicolai

Périodes	Adultes	Juveniles
Aube	/	/
Crépuscule	/	/
Nuit	/	/
Sous-Totaux	/	/
Total	0	

Nombre de cartouche tirées : 4

Remarques

NB : Avertir la tour de contrôle du début et fin des opérations
(04.95.23.59.60 ou 04.95.23.59.89), de prévenir aussi la sécurité des pistes de
l'aéroport d'Ajaccio (0786209364).



Fiche de tir

Autorisation de destruction d'une espèce animale protégée
Goéland leucopnée (Larus michaellis)

Arrêté n° 2A 2018 02 12 001

Date du tir : 19 / 02 / 2021

Heures de tir : 8h00 à 10h00

Nom des tireurs : Nicolai - Deloche

Périodes	Adultes	Juveniles
Aube	/	/
Crépuscule	/	/
Nuit	/	/
Sous-Totaux	/	/
Total	0	

Nombre de cartouche tirées : 0

Remarques RAS

NB : Avertir la tour de contrôle du début et fin des opérations
(04.95.23.59.60 ou 04.95.23.59.89), de prévenir aussi la sécurité des pistes de
l'aéroport d'Ajaccio (0786209364).



Fiche de tir

Autorisation de destruction d'une espèce animale protégée
Goéland leucophée (*Larus michaellis*)

Arrêté n° 2A 2018 02 12 001

Date du tir : 26 / 02 / 2021

Heures de tir : 8h30 - 10h30

Nom des tireurs : GIORGI - PUEC

Périodes	Adultes	Juveniles
Aube	/	/
Crépuscule	/	/
Nuit	/	/
Sous-Totaux	0	0
Total	0	0

Nombre de cartouche tirées : 0

Remarques

NB : Avertir la tour de contrôle du début et fin des opérations
(04.95.23.59.60 ou 04.95.23.59.89), de prévenir aussi la sécurité des pistes de
l'aéroport d'Ajaccio (0786209364).



Fiche de tir

Autorisation de destruction d'une espèce animale protégée
Goéland leucopnée (Larus michaellis)

Arrêté n° 2A 2018 02 12 001

Date du tir : 03/03/2021

Heures de tir : 8H15 - 9H15

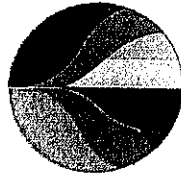
Nom des tireurs : DEROCHE. SUSIN.

Périodes	Adultes	Juveniles
Aube	/	/
Crépuscule	/	/
Nuit	/	/
Sous-Totaux	/	/
Total	0	

Nombre de cartouche tirées : $\underbrace{2+2+2}_{\text{clive}} + \underbrace{1+5}_{\text{claud}} = 12$

Remarques : Beau temps, Présence de Comette martinière (nombreuses)

NB : Avertir la tour de contrôle du début et fin des opérations
(04.95.23.59.60 ou 04.95.23.59.89), de prévenir aussi la sécurité des pistes de
l'aéroport d'Ajaccio (0786209364).



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Fiche de tir

Autorisation de destruction d'une espèce animale protégée
Goéland leucopnée (Larus michaellis)

Arrêté n° 2A 2018 02 12 001

Date du tir : 05 / 03 / 2021

Heures de tir : 8h à 10h

Nom des tireurs : Deroche / Subini

Périodes	Adultes	Juvéniles
Aube	2	/
Crépuscule	/	/
Nuit	/	/
Sous-Totaux	2	/
Total	2	/

Nombre de cartouche tirées : 7

Remarques Tomber à l'eau (x 2)

NB : Avertir la tour de contrôle du début et fin des opérations
(04.95.23.59.60 ou 04.95.23.59.89), de prévenir aussi la sécurité des pistes de
l'aéroport d'Ajaccio (0786209364).

Opération d'effarouchement

De : TORRE Fabrice - DREAL Corse/SBEP/DBT
<fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr>

mer., 30 sept. 2020 13:11

📎 2 pièces jointes

Objet : Opération d'effarouchement

À : DELOBEL Charles-Henri <charles-henri.delobel@ofb.gouv.fr>

Cc : DEROCHE Olivier <olivier.deroche@ofb.gouv.fr>, Leonardi Christophe <christophe.leonardi@ofb.gouv.fr>, PERONI Xavier <xavier.peroni@ofb.gouv.fr>

Bonjour Charles-Henri

Suite à ton appel, je te confirme que la campagne d'effarouchement peut avoir lieu jusqu'au 28/02 et serait pertinente en début 2021.

Cordialement

--

**Fabrice TORRE**

Chef de la division biodiversité terrestre
DREAL Corse Service Eau Biodiversité Paysages
Téléphone : 04 95 51 78 14
<http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr>

Pensez environnement !
N'imprimez ce message que si c'est vraiment nécessaire

